

Conditions Générales de Vente

PRÉAMBULE

Le site ci-après nommé « www.tdpspm.com » est un outil de réservation en hôtellerie.

Pour l'application des présentes conditions générales de vente, il est convenu que les clients et l'hôtel Les Terrasses du Port seront collectivement dénommés les « Parties » et individuellement dénommés « Partie » et que l'utilisateur ayant validé une réservation ou une commande sera alors dénommé « client ».

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à tous les pays et toutes les devises. Toute réservation ou commande implique une adhésion totale aux conditions générales de vente.

L'hôtel Les Terrasses du Port se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente en publiant une nouvelle version sur le Site. Les conditions générales de vente applicables restent celles entrées en vigueur à la date de la réservation ou du passage de la commande.

Article 1 – LEXIQUE

Dans le cadre des présentes conditions, chacune des expressions figurant ci-dessous aura la signification suivante :

1. le " Client " : Personne physique majeure ayant la pleine capacité juridique lors de la souscription du contrat de l'établissement.
2. le " Séjour " : Le fait de séjourner à titre onéreux dans l'Hôtel
3. le " Hôtel " : L'ensemble des unités d'hébergement réservées au client ainsi que les parties communes rassemblant les différents services (Réception, Restauration, Salle de réunion, spa, salle de conférence, salle de sport).
4. « Email de confirmation » : Courrier électronique envoyé par l'hôtel Les Terrasses du Port, en dernière étape du processus de réservation ou de commande. Celui-ci récapitule la réservation validée par le client et confirme sa réception par le site www.tdpspm.com. L'email de confirmation constitue une confirmation de réservation telle que définie ci-dessous.
5. « Confirmation de réservation » : Document dématérialisé qui récapitule les caractéristiques des services réservés à l'issue du processus de réservation et de sa validation par le Client. La confirmation de réservation intervient notamment après une réservation réalisée sur le site www.tdpspm.com, à l'occasion de laquelle intervient la saisie de son numéro de carte bancaire dans le cadre d'un paiement en ligne ou d'une garantie avant de procéder à sa validation finale.
6. « Contrat de l'établissement » : Contrat ayant pour objet la fourniture par les établissements « Les Terrasses du Port » de l'ensemble des services définis ci-dessous et qui ont été effectivement commandés par le Client à l'issue de la validation de sa réservation en ligne ou par un autre mode de réservation.

7. « Demande de réservation » : Demande de réservation de chambres, de tables du restaurant, de soins au spa, de salle de conférence, effectuée par le client par les services de communication mobiles ou par internet.

8. « Réservation en ligne » : Réservation de chambres, de tables de restaurant et d'éventuels accessoires ou services additionnels proposés par l'hôtel Les Terrasses du Port sur son site www.tdpspm.com

9. « Réservation par téléphone ou e-mail » : Réservation de chambres ou services additionnels proposés par l'hôtel Les Terrasses du Port (soins au spa, salle de conférence, table au restaurant...) par appel téléphonique ou par envoi d'email par le Client, répondant au processus d'enregistrement de réservation tel que décrit aux présentes conditions générales de vente.

10. « établissement » : Désigne l'établissement Les Terrasses du Port comportant des unités de logement ou tout autre services annexes proposés sur le site www.tdpspm.com.

11. les " Arrhes " : Versement anticipé d'une quote-part du montant estimé du séjour

12. les " Éléments Essentiels " : les prestations du séjour (exemples : l'hébergement, la restauration...)

13. le " no show " : le no show correspond à la situation où un client ayant réservé une chambre ne se présente finalement pas sans pour autant avoir annulé sa réservation

14. les " logements " : Unités d'hébergement mises à dispositions des clients à titre onéreux

15. le " livret d'accueil " : Document non contractuel destiné à fournir de manière synthétique l'ensemble des informations afférentes au fonctionnement de l'hôtel.

Les indications fournies dans ce présent dossier sont données en tenant compte de l'état de la réglementation au moment de sa parution (2021) et sous réserve des éventuelles modifications pouvant intervenir depuis sa parution.

Article 2 – L'ENREGISTREMENT ET LA RESERVATION

Tout client reconnaît avoir la capacité de contracter aux conditions décrites dans les conditions générales présentées ci-après, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle. Toutefois, la Direction de l'établissement se réserve le droit de solliciter du Client, lors de son arrivée dans l'établissement, une pièce justificative de son identité comportant, notamment, indication de sa date de naissance.

Le Client reconnaît que les présentes conditions sont parties intégrantes du contrat de l'établissement.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales, les avoir acceptées, ainsi que tous les termes de la proposition avant d'avoir passé sa commande et d'en avoir accepté l'intégralité des termes.

Toute validation de réservation en ligne depuis le site www.tdpspm.com par le Client suppose la consultation et l'acceptation préalable des présentes conditions générales.

2.1 - Renseignements préalables à toute réservation

2.1.1 - Nombre de personnes

Dès la réservation, il vous sera demandé le nombre exact de personnes, leur nom et prénom et l'âge des enfants qui occuperont le logement durant votre séjour. Chaque logement est conçu et assuré pour un nombre maximum de personnes, mentionné dans le descriptif. Tout dépassement pourra soit être refusé, soit faire l'objet d'un supplément de prix sur le lieu du séjour.

2.1.2 - Animaux domestiques

Les animaux domestiques ne sont pas acceptés dans l'Hôtel.

2.2 - Réservation

Toute réservation doit être garantie avec un numéro de carte de crédit (Visa, Mastercard).

Article 3 – TARIFS ET PRIX

Les prix afférents à la réservation des services sont indiqués avant et lors du processus de réservation. Pour les autres modes de réservation par téléphone ou e-mail, les tarifs sont valables au moment de la demande de réservation formulée par le Client.

Les prix s'entendent par chambre et par adulte, étant précisé que le tarif choisi implique par défaut et sauf souscription d'un « extra » particulier, à cet effet, une prise de la chambre (check-in) par le Client à 15h et une libération de celle-ci (check-out) à 11h. Lors du check-in, une empreinte de carte de crédit ainsi qu'une pièce d'identité seront obligatoirement demandés. Lors du check-out sur non-présentation du Client, l'hôtel Les Terrasses du Port se réserve le droit de débiter la carte de crédit laissée en empreinte lors du check-in.

Si le paiement s'effectue dans une monnaie autre que la monnaie du pays de résidence du Client, les frais de change seront à la charge du Client.

Toutes les réservations sont payables en Euros tel que précisé lors du processus de réservation.

Si un tarif implique que le paiement s'effectue à l'établissement au moment de l'arrivée ou du départ de votre séjour, et que la monnaie du Client n'est pas la même que celle du pays dans lequel est situé l'établissement, le tarif débité par cette dernière est susceptible d'être différent de celui qui a été communiqué lors de la réservation, compte tenu de la possible évolution des taux de change entre la date de réservation et les dates de séjour à l'établissement.

Tout objet dérobé dans la chambre lors du séjour sera facturé au tarif en vigueur. Tarifs disponibles à la réception de notre établissement.

En cas de dégradation de la chambre, des parties communes ou objets divers, l'hôtel se réserve le droit de facturer le Client au tarif des dommages causés.

Article 4 – MODIFICATIONS

4.1 - Modifications du séjour pour force majeure

La force majeure s'entend de tout évènement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le client, soit l'hôtelier d'assurer tout ou partie des obligations prévues au contrat.

Il en est notamment ainsi en cas de grève, insurrection, émeute, prohibitions édictées par les autorités gouvernementales ou publiques.

Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques et que chaque partie supporte la charge des frais qui en découlent.

Les clients supporteront notamment seuls les frais supplémentaires qui pourraient être engagés pour permettre la poursuite du voyage, à la suite de la survenance d'un cas de force majeure.

4.2 - Modifications, par l'Hôtel, d'éléments essentiels du séjour

Lorsque, avant l'arrivée du client, l'Hôtel se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du séjour, le client peut, après en avoir été informé par courrier électronique ou par téléphone :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées,
- soit accepter la modification proposée par l'Hôtel. Toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par le client, et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le surplus lui sera restitué avant la date de son départ.

4.3 - Modifications, par le client, d'éléments essentiels du séjour

Si le client désire modifier les termes de son séjour (date, prestations, etc.), après confirmation de sa réservation, l'Hôtel fera son possible pour le satisfaire. En cas d'impossibilité, ce changement sera considéré comme une annulation par le client et les frais d'annulation seront appliqués selon les conditions établies ci-dessous.

Article 5 – ANNULATION - INTERRUPTION DU SEJOUR

5.1 - Annulation

Toute annulation devra nous être notifiée par courrier, fax ou e-mail, la date de réception déterminant la date d'annulation.

Cette dernière servira de base pour le calcul des frais d'annulation selon le barème de frais ci-après.

Cette annulation pouvant être motivée par un cas de force majeure, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation personnelle.

Les frais d'annulation seront les suivants :

Annulation plus de 15 jours avant le début du séjour : Aucun prélèvement de frais sur votre carte de crédit.

Annulation entre 14 jours et 8 jours avant le début du séjour : 10 % du montant du séjour.

Annulation moins de 7 jours avant le début du séjour : 20 % du montant du séjour.

Un « no show » : 100% de la première nuit.

5.2 - Interruption de séjour

Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité, dédommagement ou remboursement s'il abrège ou interrompt son séjour pour quelque cause que ce soit, force majeure, mineure ou de convenance personnelle.

Le client est tenu solidairement à l'égard de l'Hôtel du solde du prix et des frais supplémentaires résultant de la cession ainsi que des frais de modification de réservation.

Article 6 - LE SEJOUR

6.1 - Heures d'arrivée et de départ

Les logements sont à la disposition du client à partir de 15 heures, suivant les formules choisies et conformément aux horaires indiqués lors de la réservation.

Le jour du départ, les logements devront être libérés à 11 heures. Toute occupation au-delà de ces tranches horaires pourra donner lieu à une facturation supplémentaire.

En cas d'arrivée tardive, le client doit prévenir la réception du site dans les meilleurs délais, au plus tard quatre heures avant l'arrivée présumée tardive.

6.2 Frais annexes

Tous les frais annexes (téléphone, spa, restauration, etc....) seront à régler en fin de séjour auprès de la réception de l'hôtel.

6.3 Invités extérieurs

Le site de l'Hôtel est un domaine privé et réservé à sa clientèle.

Toute demande d'invitation de personnes « extérieures » devra faire l'objet d'une demande transmise à la réception, qui inscrira le nom des invités dans un registre prévu à cet effet.

6.4 - Règlement intérieur

Troubles et nuisances : le client est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent dans l'hôtel. Lorsqu'un résident trouble ou cause des nuisances aux autres résidents ou atteinte à l'intégrité des installations, il peut être mis un terme immédiat et sans indemnité à son séjour, sans préjudice des demandes en réparation que l'Hôtel et les tiers pourraient faire valoir à son encontre.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'Hôtel.

6.5 - État des lieux

Les logements sont entièrement équipés de vaisselle, couverts, literie. Il est expressément interdit d'utiliser les lits sans les draps. Le client devra, dans son intérêt, contrôler à l'arrivée l'état des lieux et l'inventaire ainsi que le bon fonctionnement des appareils ménagers et sanitaires. Celui-ci est tenu de vérifier et signaler à l'accueil tout manquement et ce, dans les 24h. A défaut, il sera réputé avoir reçu le logement entièrement équipé sans que, postérieurement, il puisse établir la preuve du contraire. Aucune demande ne sera donc prise en considération ultérieurement.

6.6 – Personnes à mobilité réduite (PMR)

L'établissement bénéficie d'un accès pour les personnes à mobilité réduite aussi bien au restaurant, au spa, qu'aux chambres. N'hésitez pas à nous faire part de vos requêtes lors de la réservation.

Article 7 - RESPONSABILITE & RECLAMATIONS

7.1 - Responsabilité

L'hôtel Les Terrasses du Port décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation des effets appartenant aux clients durant leur séjour.

Le Client sera tenu pour responsable de tout dommage, de toute dégradation, de tout acte de vandalisme qui pourrait survenir du fait de l'occupation des locaux et/ou du fait des participants et/ou du personnel dont il a la charge, tant aux biens mobiliers, de décoration et immobiliers appartenant ou non à l'hôtel. De ce fait, l'établissement dispose de toute faculté pour demander au Client de quitter l'hôtel sans aucune indemnité et sans aucun remboursement du séjour en cours, et de rembourser les dommages causés par ces actes.

7.2 - Réclamations

Toute réclamation éventuelle durant le séjour doit être adressée par courrier manuscrit ou électronique suivante : direction@tdpspm.com ou à l'adresse suivante : Les Terrasses du Port, Quartier des Graves, 97500 Saint-Pierre et Miquelon.

A défaut d'en avoir averti la direction, le séjour sera considéré comme s'étant bien déroulé, et passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

7.3 - Loi applicable

Les présentes Conditions générales de vente sont régies par la loi française. Les litiges relèveront de la compétence exclusive des juridictions françaises.